

La Gazette du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

MIDI-PYRÉNÉES

ATTESTATION DE PARUTION

Département : 31

Journal : Gazette-du-midi.fr

Parution : 24 avril 2023

Référence n°G2301260

Toulouse, le 24 mars 2023

AVIS ADMINISTRATIF

MAIRIE DE PORTET SUR GARONNE

**1^{ère} révision du Plan
Local d'Urbanisme**
du lundi 24 avril 2023
au vendredi 26 mai 2023

AVIS D'ENQUETE PU- BLIQUE

OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté municipal n°2023/03/0059/
UE du 17 mars 2023, Monsieur le
Maire de Portet-sur-Garonne a ordonné
l'ouverture de l'enquête publique sur
le projet de 1^{ère} révision du Plan Local
d'Urbanisme de la commune.

Cette 1^{ère} révision porte sur les objec-
tifs généraux suivants :

- 1- Assurer l'intégration du nouveau
cadre législatif ;
- 2- Adaptations règlementaires aux
enjeux du développement durable ;
- 3- Intégrer les orientations et principes
d'aménagement ayant fait l'objet de
délibérations du Conseil Municipal

TENUE DE L'ENQUETE PUBLIQUE
L'enquête publique se déroulera à la
Mairie de Portet-sur-Garonne (1 rue de
l'Hôtel de Ville, 31120 PORTET-SUR-
-GARONNE) pendant 32,5 jours consé-
cutifs du lundi 24 avril 2023 au vendredi
26 mai 2023 à 12h00 inclus.

Monsieur Christian Buzet, magistrat
financier à la retraite, a été désigné en
tant que Commissaire Enquêteur par
le Président du Tribunal Administratif
de Toulouse sur décision en date du 24
février 2023, pour conduire l'enquête
publique.

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Le dossier de l'enquête, un poste
informatique pour consultation du
dossier de projet de PLU révisé ainsi
que le registre d'enquête seront tenus
à la disposition du public à la mairie
de Portet-sur-Garonne, aux horaires
habituelles d'ouverture au public : du
lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de
14h à 18h00.

Le dossier de l'enquête pourra égale-
ment être consulté sur le site internet de
la Mairie <http://www.portetgaronne.fr>

Le Commissaire Enquêteur recevra
le public à la Mairie de Portet-sur-
Garonne :

- Le mardi 25 avril de 14h à 18h
- Le samedi 13 mai de 9h à 12h
- Le mercredi 17 mai de 14h à 18h
- Le vendredi 26 mai de 9h à 12h.

TRANSMISSION DES OBSERVA- TIONS ET PROPOSITIONS

Le public pourra transmettre ses

observations et propositions écrites
pendant le délai de l'enquête publique :
- directement sur le registre d'enquête
aux heures d'ouverture au public de la
mairie

- par courrier postal à l'attention de :
Monsieur le Commissaire - Enquêteur
Mairie de Portet sur Garonne -Rue
de l'Hôtel de Ville - BP 90073 - 31121
PORTE-T-SUR-GARONNE Cedex

- par courrier électronique avec
pour objet : «enquête publique - projet
de révision N°1 du PLU» à l'adresse
suivante : mairie@portetgaronne.fr

SUITE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

A compter de la fin de l'enquête pu-
blique, le commissaire enquêteur rendra
son rapport et ses conclusions motivées
au Maire de Portet-sur-Garonne, dans
un délai de trente jours.

Le public pourra consulter durant 1
an à compter de la date de clôture de
l'enquête, le rapport et les conclusions
du Commissaire Enquêteur à la mairie
aux heures habituelles d'ouverture au
public et sur le site internet de la com-
mune précitée.

A l'issue de l'enquête publique, le
projet de révision n°1 du Plan Local
d'Urbanisme de la commune de Portet
-sur-Garonne, éventuellement modifié
pour tenir compte des avis joints au
dossier, des observations du public et du
rapport du commissaire enquêteur, sera
soumis au Conseil municipal de la Mairie
de Portet sur Garonne pour approbation.
G2301260

L'annonce sera visible à partir de la date de parution via le lien :

<https://gazette-du-midi.fr/annonces-legales/?reference=G2301260>

Signature du directeur de la publication

LES EDITIONS DE LA GAZETTE

Eurl au Capital de 14356,50 euros

BP 11209 48, allées Jean Jaurès

31012 Toulouse cedex 6

Tél. 05 34 41 34 00 www.forumeco.com

Siret : 560 800 385 00018 / TVA Intracommunautaire : FR 905 608 000 95